

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations proposées par **GRAPHIXIA**, auto-entreprise de graphisme exploitée par **Alexia Gonin-Palthey**, auprès de ses clients professionnels. En validant une commande, le client professionnel accepte sans réserve ces conditions.

SIRET : 93827068300015

1. OBJET

Ces CGV définissent les conditions dans lesquelles GRAPHIXIA fournit des prestations de graphisme et de conception graphique, ainsi que des produits personnalisés ou standards, aux entreprises et professionnels.

2. PRESTATIONS PROPOSÉES

Pour les professionnels :

- Création d'identités visuelles (logos, chartes graphiques).
- Conception de supports de communication (flyers, affiches, cartes de visite...).
- Packs sur mesure adaptés aux besoins spécifiques de l'entreprise.
- Cession complète des droits d'auteur.

3. COMMANDE ET VALIDATION

- Toute commande est validée après acceptation écrite du devis et/ou paiement d'un acompte de 30 %.
- Toute modification ou ajout à la commande initiale doit faire l'objet d'un avenant au devis.
- GRAPHIXIA se réserve le droit de refuser une commande si elle est techniquement irréalisable ou contraire à ses valeurs.

Toute proposition visuelle transmise par GRAPHIXIA, accompagnée des caractéristiques techniques et/ou d'impression (format, couleurs, finitions, quantités...), vaut Bon à Tirer (BAT).

La validation du BAT par le client peut être donnée par écrit (email, message) ou oralement (appel téléphonique).

Après validation du BAT, GRAPHIXIA ne pourra être tenue responsable des erreurs, fautes ou omissions non signalées par le client, notamment en cas d'impression ou de production.

Toute modification demandée après validation fera l'objet d'un devis complémentaire et pourra entraîner un ajustement des délais.

4. MODIFICATIONS ET AJUSTEMENTS

Les prestations incluent des ajustements et modifications raisonnables des propositions graphiques, nécessaires à la finalisation du projet, dans le respect du périmètre défini au devis.

Toute demande de modification impliquant un changement significatif du brief initial, une reprise complète de la création ou un nombre de corrections jugé excessif par rapport à la prestation commandée pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire, après information et accord du client.

Toute modification demandée après validation du Bon à Tirer (BAT) fera l'objet d'un devis additionnel et pourra entraîner un ajustement des délais de livraison.

4. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tarifs : Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT) et sont soumis à la TVA en vigueur au jour de la facturation. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est appliquée conformément à la législation française.

Modalités de paiement :

- Un acompte de 30 % est demandé à la signature du devis.
- Un acompte de 30 % est exigé avant l'envoi en impression (le cas échéant).
- Le solde est payable à la livraison des fichiers ou des produits.

Le règlement s'effectue par virement bancaire, dans un délai de 7 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans qu'un rappel soit nécessaire, l'application de pénalités de retard calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal, à compter du jour suivant la date d'échéance indiquée sur la facture.

Conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera également due par le client professionnel, en sus des pénalités de retard.

5. DÉLAIS ET LIVRAISON

- Les délais sont indicatifs et peuvent varier selon les contraintes techniques, les retours client ou les délais d'impression.
- GRAPHIXIA informera le client en cas de retard.
- Fichiers numériques : livrés par voie électronique.
- Produits imprimés : expédiés via un service de livraison ou remis en main propre selon accord.

6. DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Les créations restent la propriété exclusive de GRAPHIXIA jusqu'au paiement intégral de la prestation.
- La cession des droits d'auteur est mentionnée spécifiquement dans le devis et fait l'objet d'un tarif adapté.
- Le client s'engage à ne pas modifier, reproduire ou exploiter les créations sans autorisation préalable.

7. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

- GRAPHIXIA s'engage à fournir un travail de qualité, conforme au devis et aux attentes du client.
- Le client est responsable de fournir des informations exactes et complètes nécessaires à la réalisation de la prestation.
- GRAPHIXIA n'est pas responsable des retards ou défauts causés par un tiers (imprimeur, transporteur, etc.).

8. ANNULATION

- Aucune rétractation n'est possible après validation du devis.
- En cas d'annulation par le client, les acomptes déjà versés ne sont pas remboursables et couvrent le travail déjà réalisé.

9. CONFIDENTIALITÉ

GRAPHIXIA s'engage à préserver la confidentialité des informations transmises par le client et à ne pas les partager ou vendre à des tiers sans consentement.

Sauf mention contraire expressément formulée par le client, GRAPHIXIA se réserve le droit de présenter les créations réalisées dans le cadre de la prestation à des fins de communication, de promotion et de présentation de son activité (site internet, portfolio, réseaux sociaux, supports commerciaux). Cette utilisation ne pourra en aucun cas porter atteinte à la confidentialité des informations du client.

10. LITIGE ET DROIT APPLICABLE

- Les parties s'efforceront de résoudre amiablement tout litige.
- À défaut, le différend sera soumis aux tribunaux compétents.
- Les CGV sont régies par le droit français.

11. FORCE MAJEURE

GRAPHIXIA ne pourra être tenue responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations si ce manquement ou retard résulte d'un événement de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française, notamment :

- catastrophes naturelles (inondations, incendies, tempêtes...),
- guerre, émeutes, actes terroristes, sabotage,
- grèves ou mouvements sociaux,
- pannes informatiques ou techniques imprévues,
- restrictions légales ou réglementaires.

En cas de survenance d'un tel événement, les délais seront suspendus et reprennent dès que la situation le permet. Si la situation perdure plus de 30 jours, chacune des parties pourra résilier le contrat sans pénalité, après notification écrite.

En validant un devis ou en passant commande, le client professionnel reconnaît avoir pris connaissance et accepté ces CGV.